

Repérer les grands principes et étapes d'un projet de déploiement d'ENT

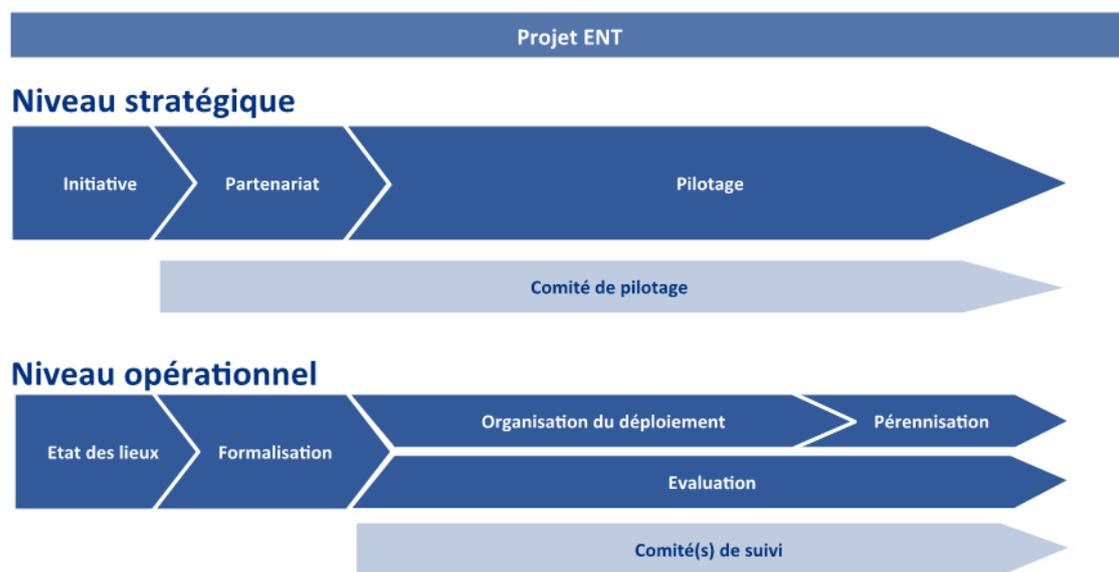


OBJECTIF
DE LA
FICHE

Présenter et décrire les grandes étapes structurantes d'un projet ENT

L'observation des projets d'ENT menés ces dernières années a mis en évidence la nécessité d'une organisation du projet en grandes étapes structurantes, qui vont de la formalisation d'un partenariat à la mise en place de structures pérennes.

Indépendamment de la taille du projet et du nombre d'écoles concernées, ces étapes sont toutes importantes et constituent une base de réflexion solide pour décliner un projet.



Initiative :

L'initiative peut venir de l'Éducation nationale ou de la collectivité, voire de sollicitations commerciales d'éditeurs de solutions ENT. Il est nécessaire d'avoir à terme une répartition des compétences (qui sera formalisée dans la convention de partenariat).

État des lieux :

Il peut conditionner l'initiative ou permettre une première expression de besoin pour le projet, de dimensionner le périmètre envisageable et les ambitions. De multiples demandes peuvent émerger à ce stade, les étapes suivantes permettent de cerner le projet.

Partenariat :

Un projet ENT est un projet territorial piloté par un ensemble d'acteurs, composé a minima d'une autorité académique (Recteur, DANE, DASEN, IEN chargé du numérique, IEN en Charge d'une Circonscription du Premier Degré) et d'une collectivité territoriale (maire, président d'une communauté de communes, d'agglomération...).

Formalisation du partenariat :

L'Éducation nationale et la collectivité territoriale formalisent, par la signature d'une convention, le partenariat pour lequel sont définis les engagements, compétences et responsabilités de chacun

sur le projet. Les partenaires élaborent ensemble la stratégie de leur projet. Ils peuvent faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser une étude portant sur l'existant et les travaux à mener pour assurer une généralisation de l'ENT sur leur territoire, dans de bonnes conditions.

Pilotage du projet :

L'ensemble des décisions liées à la mise en œuvre du projet doivent être prises dans le cadre du partenariat et du périmètre du projet. Une instance type « comité de pilotage » est nécessaire pour mobiliser les partenaires. L'évaluation mise en place au niveau opérationnel doit permettre d'aider le comité de pilotage dans ses décisions.

Organisation du déploiement :

Le déploiement se fait en plusieurs étapes, visant à mettre à disposition l'ENT aux utilisateurs, et peut dans certains cas démarrer par une phase d'expérimentation dans quelques classes ou écoles avant d'être étendu aux écoles pilotes puis de procéder à une généralisation de la solution ENT. Des choix doivent être faits en termes de solution d'ENT :

- pour la collectivité : choix d'une procédure d'achat (marché public, groupement de commandes, ...), rédaction d'un cahier des charges, sélection de prestataires via un appel d'offres. Tous les partenaires doivent être associés à ces travaux ;
- pour l'Éducation nationale : choix des services à ouvrir, pour quels profils, selon quel calendrier, sur l'accompagnement des écoles et des utilisateurs. Selon le contexte, cette étape peut se faire rapidement ou se dérouler sur plusieurs années.

Évaluation :

L'évaluation récurrente des usages permet de fournir des informations aux porteurs de projet sur les utilisations effectives de l'ENT et doit prendre en compte un temps d'appropriation et de modification des pratiques.

Pérennisation :

Dès le déploiement, la dynamique de développement des usages est amorcée et doit se maintenir grâce à la mise en place de structures pérennes chargées de l'animation, du développement des usages et de l'assistance aux utilisateurs.

Le respect de ces étapes permet la bonne mise en œuvre d'un ENT en s'appuyant sur cinq grands facteurs de réussite :

- l'organisation du projet ENT et la démarche qualité associée ;
- une solution ENT répondant aux attentes de la communauté éducative et permettant une évolution des pratiques pédagogiques ;
- une qualité de service à la hauteur des enjeux (disponibilité, performance, sécurité, etc.) ;
- des conditions d'accès à l'ENT compatibles avec l'évolution des usages ;
- l'accompagnement des utilisateurs permettant confiance et adhésion au projet.



Les facteurs clés de succès du projet ENT

- ✓ Identifier les intervenants et acteurs clés du projet.
- ✓ Formaliser le partenariat et estimer précisément l'investissement nécessaire de tous les partenaires.
- ✓ Mettre en place des instances de pilotage.
- ✓ Planifier les différentes étapes du projet en prenant en compte le calendrier scolaire, le calendrier des collectivités et le temps de passation des marchés publics.
- ✓ Anticiper sur la conduite du projet afin d'assurer la pérennisation du service.
- ✓ Anticiper le renouvellement du marché ENT pour assurer la continuité du service.



Les questions clés à se poser

- ✓ Comment organiser les étapes du projet en fonction du périmètre ? (le nombre d'écoles à équiper et la structure de la collectivité peuvent avoir un impact sur la durée de certaines étapes).
- ✓ Quel type de procédure d'achat faut-il suivre pour retenir les services d'un prestataire (devis/commande, groupement de commande, MAPA, appel d'offres ouvert ou restreint, dialogue compétitif) ?
- ✓ Est-ce qu'une phase d'expérimentation permettra d'avoir une meilleure vision du projet ?
- ✓ Est-ce qu'elle facilitera l'accompagnement à l'arrivée de l'ENT ?
- ✓ La durée du marché d'ENT – s'il y a lieu - est-elle bien dimensionnée pour contenir une phase de déploiement, une phase d'observation des usages et une phase de renouvellement de marché ?



À retenir

Un projet ENT s'inscrit dans une démarche partenariale et dans une stratégie de développement numérique fédératrice sur un territoire, au service des apprentissages des élèves et des missions éducatives de l'école.